



## RECRUTEMENT

### 1 psycho-sociologue ou psychologue

#### CDD de 10 mois

**L'AVAD (L'association d'Aide aux victimes d'actes de délinquance) recrute un psycho-sociologue ou psychologue (H/F), formés à l'accompagnement psychosocial de crise, en CDD pour l'expérimentation d'un nouveau dispositif.**

L'AVAD est une association d'aide aux victimes d'infractions pénales qui intervient sur le ressort du tribunal de grande instance Marseille.

L'AVAD expérimente, à Marseille, depuis le mois de septembre 2017, un **nouveau projet** : le Dispositif d'Intervention et de Soutien aux Personnes Affectées par des actions Violentes (DISPAV). En vue d'un départ pour maternité, l'AVAD recrute un psycho-sociologue ou psychologue.

Le DISPAV est un dispositif de gestion et d'anticipation de crise ayant pour finalité d'accompagner et de soutenir des personnes fragilisées par les événements violents à fort impact collectif.

### Profil et qualités requises

Psychologue ou psycho-sociologue expérimenté(e) et formé(e) (*defusing*, accompagnement psychosocial de crise).

Master 2 de psychologie ou psycho-sociologie.

Expérience solide en matière de soutien psychosocial en situation de crise.

Capacité d'adaptation, d'initiative et d'autonomie

Intérêt pour le travail de terrain (mobilité, adaptabilité, expérience dans le domaine social bienvenue) et en réseau (réseau social, services médicaux, partenaires institutionnels...).

Connaissance des dispositifs politique de la ville / cohésion sociale.

Bonne résistance face aux situations graves et éprouvantes

Capacité relationnelle et d'écoute (attitude empathique et rassurante)

Capacité rédactionnelle (clarté, rigueur)

Esprit d'analyse et de synthèse, sens de l'organisation

Devoir absolu de discrétion

Maîtrise des outils informatiques

Aptitude à travailler en équipe, avec les autres intervenants de l'association et avec des intervenants extérieurs : évaluation, échange d'informations et de savoir-faire, soutien et respect mutuel...

Ouverture à de nouveaux projets

Bonne présentation, capacité à représenter l'association à l'extérieur.

Permis de conduire indispensable, et véhicule personnel.

## Missions

Sur saisine de la Préfecture de police, intervention en urgence auprès des personnes (habitants, professionnels...) affectées par des infractions pénales violentes, diagnostic des besoins, première écoute, organisation d'une réponse adaptée (prise en charge médico-psychologique).

Travail en réseau en continu avec les acteurs opérationnels et institutionnels des territoires concernés (sensibilisation, préparation à la gestion de ce type d'évènements, accompagnement dans la gestion des conséquences de l'évènement...).

Participation à la réflexion sur la construction du dispositif : adaptation des modalités d'intervention, construction des supports d'information, ...

## Partenariats et travail en réseau

- Déclenchement par la Préfecture de police pour intervenir suite à des évènements graves (astreintes, téléphone de permanence).
- Assure le suivi des relations avec les partenaires et participe à des réunions institutionnelles (comité technique, comité de pilotage, réunions de terrain...).
- Construit un réseau de partenaires, mène des actions de **sensibilisation ou de formation** auprès des professionnels et autres intervenants présents sur un territoire et les **accompagne** en amont et en aval des évènements : connaissance des acteurs, facilité de contact, capacité de transmission, soutien.
- Mobilise les dispositifs d'aide médico-psychologique et les autres dispositifs d'urgence en cas de besoin : capacité d'évaluation des besoins, d'organisation et de préparation des interventions tiers, de mobilisation du réseau.

### **Gestion psychosociale de crise**

- Prépare les acteurs de terrain aux situations de crise, et les accompagne sur le court et moyen terme.
- Réactivité lors de la survenance d'un fait violent : mobilisation rapide sur le terrain, capacité à construire une analyse de la situation
- Respect de la confidentialité et discrétion
- Apporte un premier soutien psychologique individuel ou collectif et oriente vers des dispositifs de prise en charge médico-psychologique
- Suit l'évolution de la situation et la restitue aux partenaires : accompagnement et suivi dans le temps, détection des besoins individuels.

### **Organisation du travail**

- Autonomie
- Articulation avec le second intervenant (complémentarité des temps de travail avec des temps communs : capacité à transmettre les informations et à s'articuler, à communiquer, à se concerter).
- Restitution de comptes rendus d'interventions, fiches navettes, listes des saisines, cahier de liaison et tous outils de suivi
- Participation à la préparation d'outils d'information sur le dispositif et de supports de transmission d'information entre partenaires
- Démarche expérimentale : participation à la réflexion sur le dispositif, à la rédaction de rapports d'évaluation et d'expérimentation, bilans, force de proposition
- Réunions opérationnelles régulières avec la directrice et le chef de service. Restitution des informations et analyses nécessaires au bon fonctionnement du dispositif

### **Contrat**

- CDD de 10 mois (phase d'expérimentation) à temps partiel (21 heures par semaine), évolution possible en CDI
- Astreintes rémunérées le soir et le week-end, environ 1 semaine sur deux
- Statut cadre, salaire en fonction de l'expérience (groupe VI de la convention collective CHRS)
- Prise de fonction rapide

Merci d'adresser vos candidatures (CV + lettre de motivation manuscrite) **avant le 15 février 2018** à l'attention de Madame la Présidente par courrier au 13 boulevard de la Corderie, 13007 Marseille ou par mail : [marie.guillaume@avad-asso.fr](mailto:marie.guillaume@avad-asso.fr)